



” Le mot de notre Maire ”

Mesdames, Messieurs

Quel plaisir de voir la reprise des activités municipales et associatives !

Beaucoup m'ont témoigné leur joie de sortir et de se retrouver à nouveau.

Le 3 avril le rallye pédestre organisé par la municipalité remportait un franc succès et le 21 mai l'ASCEB et la mairie vous proposaient une kermesse ensoleillée clôturée par un apéritif convivial. Les aînés peuvent aussi témoigner de leur récent voyage réussi au château de Chantilly.

Retenez bien les prochaines dates :

- Le 25 juin, fête du village avec exposition de voitures anciennes, animations et feu de la St-Jean
- Le 5 juillet, goûter- spectacle des enfants de l'école et la remise des dictionnaires aux futurs collégiens.

A l'issue de cette année scolaire je remercie le personnel communal et l'équipe enseignante pour le travail consciencieux réalisé.

Concernant les projets municipaux, voici quelques informations :

- Une réflexion est menée pour améliorer le fonctionnement et les conditions de la garderie ;
- L'avant-projet d'aménagement de la route de Clères vient de nous être présenté et nous reviendrons consulter les riverains prochainement ;
- Les travaux de renforcement de charpente de l'église maintenant terminés, la couverture ardoise peut se déployer ; d'autres travaux sur la toiture du cœur et sur le berceau de la nef devront être engagés rapidement ;
- Enfin la forte augmentation des coûts de l'électricité nous incite à réaliser un diagnostic thermique des bâtiments municipaux.

Comme vous le voyez, l'activité ne manque pas et je tiens à adresser mes remerciements appuyés à l'ensemble de l'équipe municipale pour son accompagnement et ses forces de proposition.

A l'approche des vacances nous n'oublions pas le peuple ukrainien toujours dans la souffrance. Généreux, assurément vous l'avez été et je tenais à vous remercier chaleureusement pour vos dons nombreux. Ces moments de cohésion et de solidarité permettent de relativiser nos petits soucis du quotidien.

Bonnes vacances à tous ceux qui ont la chance d'en prendre et bonne lecture !

Xavier Bertram

PS : un petit clin d'œil, au mois de juin nous célébrons à la mairie trois mariages consécutifs, du jamais vu ! félicitations à tous ces jeunes mariés !

la Mairie

Horaires d'ouverture :

VENREDI

de 16H00 à 18H00,

Possibilité de prendre rendez-vous :

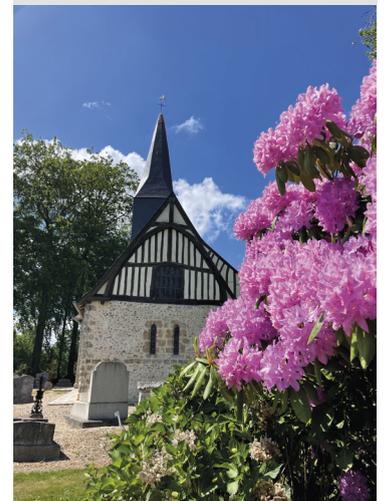
Tél. 02 35 33 22 24

www.mairie-le-bocasse.fr

mairie-du-bocasse@orange.fr



Commune du Bocasse



Le conseil municipal



Conseil municipal du 7 avril 2022

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 29 mars 2022, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 7 avril 2022 à 19 h 00 sous la présidence de Xavier BERTRAM Maire.

Étaient excusés : Mme CELIKOVIC - M. LAVATINE (pouvoir M. BERTRAM) - M. PAJOT.

Monsieur GOIRAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande une minute de silence en hommage aux victimes de la guerre en Ukraine.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 18 janvier 2022.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Taux d'imposition 2022.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – COMPTE DE GESTION 2021

Après avoir entendu la présentation des comptes de l'année 2021, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de la commune conforme au compte de gestion du receveur municipal. Il est procédé à l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

002 excédent de fonctionnement reporté 376 284.40 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisé 39 606.04 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur le Maire expose la proposition de budget primitif pour 2022 qui se présente comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement 793 323.00 €

Dépenses et recettes d'investissement 632 894.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la proposition de budget pour l'année 2022

TAUX IMPOSITION 2022

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2021 et propose de les maintenir à l'identique pour 2022. Le conseil municipal après en avoir délibéré émet à l'unanimité un avis favorable pour maintenir les taux comme suit pour un produit attendu de 231 719 € :

- Taxe foncière bâti 44.37
- Taxe foncière non bâti 39.87

TARIFS COMMUNAUX

- Concessions dans les cimetières

Monsieur le Maire rappelle que le tarif des concessions dans les cimetières reste inchangé depuis 2009.

Il propose de modifier ce tarif comme suit :

Concession 30 ans 90.00 €

Concession 50 ans 130.00 €

Columbarium 30 ans 250.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable, le nouveau tarif sera applicable à compter de ce jour.

- Salle BOVAL

Monsieur le Maire rappelle le tarif de location de la salle BOVAL. En raison de l'augmentation des charges de fonctionnement et en particulier les charges d'électricité, Monsieur le Maire propose le tarif suivant :

Tarif week-end :

Habitants de la commune 450.00 €

Hors commune 900.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable, le tarif sera applicable aux contrats de réservation à partir de ce jour.

- Garderie périscolaire

Une réflexion sera envisagée concernant le tarif de la 1^{ère} demi-heure 16 h 30 -17 h 00

- Cantine scolaire

Maintien du tarif en vigueur malgré une hausse tarifaire de la société prestataire.

SDE76 PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC 2022

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 :

- Pour l'affaire EP-2021-0-76105-M4805 et désigné «Route de Valmartin D53 EP» remplacement de lanternes vétustes par des projecteurs led dont le montant prévisionnel s'élève à 19 836.00 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 7 326.75 € TTC.

- Pour l'affaire EP-2021-0-76105-M4803 et désigné «Route de La Mare hameau de Bosc la Mer» remplacement de lanternes vétustes par des projecteurs led dont le montant prévisionnel s'élève à 20 760.00 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 7 879.25 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet ci-dessus. La dépense sera inscrite au budget communal 2022.

TEMPS DE TRAVAIL – FIN DU RÉGIME DÉROGATOIRE

A la demande de Monsieur le Préfet, suite à la saisine du comité technique du CDG76, Monsieur le Maire rappelle :

- La commune ne dispose pas de régime dérogatoire à la durée du temps de travail
- La durée des congés annuels est limitée à 25 jours (+jours de fractionnement) et autorisations spéciales d'absence impliquant une demande et un motif pour événements familiaux
- La commune n'accorde pas d'ARTT,
- La commune veille à ce que les agents réalisent la journée de solidarité.

Monsieur le Maire conclut en indiquant que la durée annuelle du temps de travail des agents est conforme à la loi.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses

- Point sur l'avancement des travaux du clocher de l'église.
- Installation de détecteur de CO2 dans les classes, une subvention sera obtenue.

- Panneaux d'entrée de village et panneaux de rue, remplacement en cours.

- Une réflexion sur l'isolation des bâtiments communaux sera menée en particulier en raison des augmentations importantes d'électricité.

- Aménagement sur la RD6 réunion prévue le 20 avril avec le cabinet d'étude.

- Travaux d'agrandissement de la garderie, préchiffrage hors maîtrise d'œuvre, deux possibilités :

- Agrandissement des locaux actuels 64 000 € HT

- Aménagement ancienne cantine 79 900 € HT

- Remerciements pour l'organisation du rallye pédestre du 5 avril, beau temps, et satisfaction de tous.

- Fêtes du village les dates pour réunir toutes les forces vives sont peu nombreuses, ainsi il est proposé :

- 1 mai kermesse de l'ASCEB et apéritif de la municipalité

- 25 juin Feu de la Saint Jean. Le programme vous sera détaillé ultérieurement.

- Remerciements aux habitants pour leur générosité pour l'Ukraine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Les travaux dans notre village...

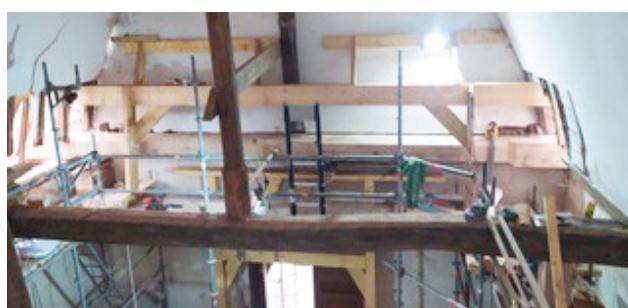
Le chantier de notre église Notre Dame de l'assomption continue.

Les travaux de couverture devrait normalement se terminer vers le 15 juillet. A notre plus grand bonheur, nous pouvons entendre de nouveau sonner chaque week-end notre cloche « Marie Albertine Zébédée ».

Petit résumé :



Le 16 mars dernier s'est effectué le grutage des poutres ouest et est de la ferme.



Poutres après installation.



Une greffe appelé « trait de Jupiter » a été réalisé sur l'about sud.

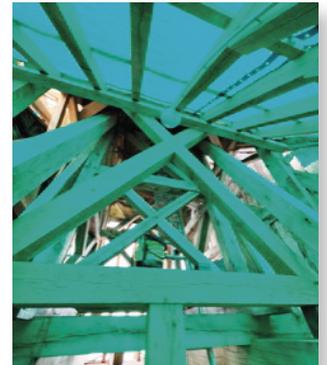


La mise en œuvre des compléments de corniches jusqu'au pignon a été effectuée ainsi que les greffes sur les chevrons.



Un palier intermédiaire a été installé pour faciliter l'accès à la chambre des cloches. L'éclairage de maintenance dans le clocher a été achevé.

La couleur des poutres sur la photo, est due au reflet de la bâche de protection



Les travaux de couverture ont débutés sur la nef par le voligeage..



La mare de Bosc la mer a été curée.

La pêche a été plutôt bonne.... Rassurez-vous les poissons ont retrouvé leur habitat !



Les travaux de viabilisation du lotissement continuent.

Ce lotissement comportera 11 parcelles.





Nos écoliers

Quelle joie d'aller à l'école Fertel au Bocasse !



Cette année la classe de maternelle (petits, moyens et grands) de Mme Lecoq et l'Unité d'Enseignement Externalisée de l'IME Lefort ont marqué les saisons avec des ateliers communs.



En automne c'est avec des éléments naturels et des couleurs typiques de cette saison que les élèves se sont exprimés. Un atelier

de « land'art », de la peinture sur feuille et un grand arbre où chacun a laissé son empreinte. Une année qui commençait bien !

Mais un certain virus...est revenu et impossible de faire des ateliers communs d'hiver

Heureusement le printemps c'est le renouveau...moins de covid et toujours pleins d'idées, c'est donc à travers la création de M et Mme Lapin en boîtes à œufs et des plantations au jardin que nous avons fêté le printemps.

L'été approche et nous célébrerons chaudement avec toute l'école cette belle saison...

Quoi de neuf dans la cour de récréation ?

Au village des événements extraordinaires ont occupés nos récréations .Nous avons suivi de près les travaux du clocher de l'église, c'était l'occasion d'apprendre à regarder dans des jumelles, une bonne activité en récréation !



Lire, chanter, réciter ou exposer , les élèves du Bocasse et ceux de l'IME ont présenté à leurs copains des travaux avant chaque vacances.

Seul ou en groupe.

Petits et grands tous ont joué le jeu.

On apprend ainsi à s'exprimer devant les autres et à être des spectateurs attentifs.

Course parrainée.

Ils n'ont pas eu peur de la pluie et se sont dépassés en courant afin de rapporter des fonds pour le téléthon. Bravo à tous les élèves.



A VOTE !

Dans l'école nous avons voté pour élire dans chaque classe un délégué.

Affiche, bulletin, urne et isoloir. Tout comme les adultes. Un acte citoyen en apprentissage, et des délégués élus pour les conseils d'élèves dans le respect des règles. 100% de votants. Bravo.

Tous en scène

Le 23 juin l'école participera à la fête de la musique organisée par l'AMER à l'IME de Mont Cauvaire.

Les plus jeunes présenteront des chants alors que les grands feront de l'expression corporelle devant tous les spectateurs. Ces prestations ont été préparées à l'école permettant des inclusions des élèves de l'UEE dans les classes .





Association Sportive et Culturelle de l'Ecole du Bocasse

Nous tenons à remercier les parents et habitants du Bocasse pour la participation à la vente de gâteaux le 18 mars 2022 réalisé entièrement au profit des enfants pour l'Ukraine. Grâce à celle-ci nous avons récolté 400 euros qui ont été reversé intégralement à l'UNICEF (enfance pour l'Ukraine).

Le 21 mai 2022 a été organisée la kermesse du Bocasse,

châteaux gonflables, jeux en bois, pêche aux canards, maquillage, tir à l'arc, chasse au trésor, jeux de société, buvette ont été au rendez-vous suivi d'un pot offert par la mairie. Cet événement fut un succès, les enfants ont répondu présent pour le plus grand bonheur de tous. Nous remercions les différents partenaires ainsi que les personnes ayant participé le jour J.



CLUB DES JOYEUSES RENCONTRES

Quelques nouvelles de la vie de l'association

Tout va bien pour notre club. Le nombre d'adhérents grandit. Nos projets se réalisent.

Nous continuons à nous réunir pour ceux qui le souhaitent le 1^{er} jeudi du mois. La salle des associations étant réservée à la cantine de nos jeunes «futurs retraités», nous pouvons nous installer dans la grande salle tout en respectant la venue des sportifs le soir.

Le 19 mai le restaurant du club de golf de Bosc Guérard étant fermé, nous avons eu la bonne idée de nous retrouver au «bistrot du Tendo». Nous avons dégusté un bon repas pour un prix attractif.

Le 9 juin notre voyage annuel s'est déroulé au domaine de Chantilly où nous avons le matin visité librement le

château. Nous nous sommes ensuite dirigés au Vertugadin pour notre déjeuner. L'après midi a été consacré au spectacle equestre : LE TOTEM qui relate les relations entre l'homme et le cheval. Puis promenade dans le parc en toute liberté.

Le groupe marche s'est étoffé. En moyenne une dizaine de personnes chaque mardi de 9h30 à...

Nous avons les grands et les petits marcheurs pour que chacun trouve son rythme.

Pour finir cette «année scolaire» nous prévoyons une collation soubante début juillet.

LE BUREAU

Bernard, Emma, Isabelle, Monique



Un grand merci à tous pour votre générosité au moment de la collecte en faveur de l'Ukraine. Vous avez répondu présents et avez porté des vêtements des couvertures des produits d'hygiène, de 1^{ère} nécessité et des médicaments.

Merci encore à tous.



Nouveaux-nés du Bocasse

Lucas NICOLLE, né le 4/02/2022

Kayden KOUIDRI, né le 12/02/2022

Victor TARLIÉ né le 21/03/2022

Maxine HERBEZ, Née le 15/05/2022

Vive les mariés

Charlotte LAVENU & Mickaël LAPORTE le 26/03/2022

Cyril LEFEBVRE / Audrey GALOPIN le 4/06/2022

Tony FEUGRET / Claude LAGOUTHE le 11/06/2022

Laurent MORISSET / Stéphanie DOUIS le 18/06/2022

Défunt du village

Paul DUPRÉ, décédé le 29/03/2022

ETAT CIVIL



Un cocktail de récitation d'une poésie, de dégustation de confitures, différents jeux d'adresse et réponses à des questions, avec une météo favorable...

Tels sont les ingrédients qui ont permis la réussite de ce premier rallye pédestre bocassien.

Les 35 participants, équipés de leur carnet de route, armés de bonne humeur et d'énergie ont concouru pendant plus de 2h30 pour atteindre l'arrivée devant la mairie.

L'événement s'est terminé chaleureusement autour d'un pot de l'amitié avec une remise des lots.

L'équipe d'animation remercie tous les vaillants participants. C'est avec plaisir que le Rallye Bocassien sera reconduit l'année prochaine.

Bonne préparation et venez nombreux!



La vie d'un village est primordiale pour garder le lien et rassembler les personnes dans un esprit joyeux. Nous pouvons enfin nous retrouver...



EN CONSTRUCTION

COMITÉ DES FÊTES



C'est pourquoi la commune du BOCASSE recherche des membres actifs qui souhaitent dynamiser et réunir notre beau village autour d'un COMITÉ DES FÊTES.

Vous pouvez postuler directement par téléphone ou par mail auprès de la mairie du Bocasse.
mairie-du-bocasse@orange.fr ou au 02-35-33-22-24

notre Village et son Histoire...

Le marneron du Bocasse :

Nous avons vu, au numéro précédent, comment Le Bocasse fut secoué par les flots de l'Histoire, la guerre et les crises économiques. Nous allons à présent voir comment Le Bocasse, à son tour, a retenu en haleine toute la région jusqu'à Paris.

Notre héros principal, Thomas Levillain, n'est pourtant pas un Bocassien de naissance. Il naquit dans un village proche, à Doudeville, le 19 avril 1788. Sans que l'on ne sache vraiment à quelle occasion, il se fiança à Marie Rose Mauconduit (≈1785 - ?) qui habitait à Sierville. Cette dernière était servante chez un certain Monsieur Collette, qui résidait le long de l'actuelle D6, reliant Bos-la-Mer à Cote-Cote. Tandis que Thomas Levillain exerçait plusieurs métiers de faibles revenus comme journalier, tisserand ou alors, et c'est ce qui va nous intéresser ici, comme marneron. La marne est une pierre de construction qu'on extrayait et exploitait principalement dans le Pays de Caux. Le Bocasse possédait justement quelques marnières dans sa paroisse, dont une appartenant à ce même monsieur Collette, ce qui permit à Thomas Levillain d'y travailler. Creusées à même le sol, comme des galeries verticales, le village n'en exploitait pas beaucoup mais quelques ouvriers se relayaient toute l'année, été comme hiver, dans ces marnières. Malheureusement, le 4 décembre 1817, en pleine matinée très humide, et alors que Thomas Levillain minait dans la chambre d'honneur (chaque marnière avait un surnom), la galerie qui le liait à la surface s'effondra complètement, le bloquant ainsi dans une cavité à 90 pieds de profondeur (soit environ 30 mètres sous terre).

Assez rapidement, des habitants vinrent tenter de lui porter secours. Ils optèrent pour le creusement d'une galerie en diagonale mais se heurtèrent aux résistances de la roche et aux intempéries de ce mois de décembre si rigoureux. En effet, le Journal de Rouen, qui s'empara très vite de cette affaire, note les vents violents, le froid et les pluies diluviennes qui s'abattaient sur le village, durant ce mois de décembre 1817. Les habitants mirent trois jours à creuser sans succès plusieurs galeries qui s'effondraient toutes, ramollies par les pluies qui engorgeaient le sol.

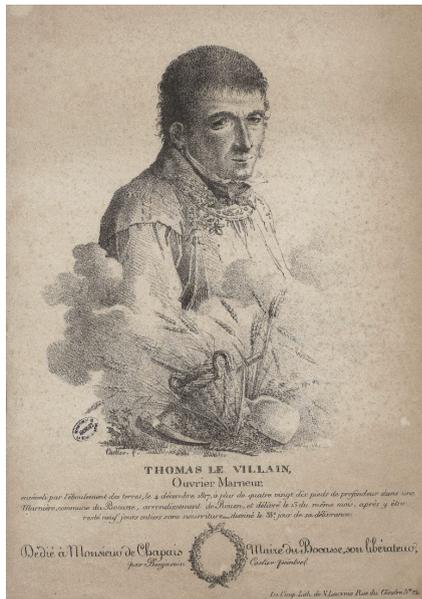
Durant cette semaine d'émotion et de tension, un des sauveteurs, Nicolas Letellier, dérapant, tomba à 20 mètres de profondeur dans un des trous. Miraculeusement, il put en être

extrait sans aucune blessure. Une autre fois, les habitants n'eurent qu'à peine le temps de sortir alors qu'une galerie était en train de s'effondrer sur eux. Découragés et sur le point d'abandonner au septième jour, les habitants firent leurs adieux le cœur lourd à Thomas Levillain, se résignant à sacrifier un homme pour éviter le risque d'en perdre d'autres. Tristesse du sort : Thomas, bien vivant mais qu'on n'entendait pas, pouvait, lui, percevoir les paroles de ses camarades. Distinguant donc les paroles amères de ses amis, il crut sa fin venue. Il découpa ainsi sa corbeille en morceaux pour disposer ces derniers afin de former comme un cercueil de fortune et s'allongea en attendant la mort arriver.

Cependant, et alors que Thomas allait être présumé décédé, Marie Rose Mauconduit alla trouver le maire du Bocasse, André Chapais de Marivaux, pour le supplier de continuer la fouille, persuadée que son futur mari était encore vivant. André Chapais, accompagné par le capitaine de la garde locale, monsieur Buzuel, galvanisa alors les sauveteurs de Thomas, en leur promettant une très bonne récompense. Le maire et Buzuel, soucieux de donner l'exemple, descendirent pour creuser avec les ouvriers pendant encore trois longs et harassants jours !

Et quelle fut leur joie lorsqu'enfin, ils purent entendre la voix affaiblie de Thomas derrière une épaisse paroi de terre. Le malheureux criait du mieux qu'il pouvait encore, qu'il mourrait de faim et qu'il ne pourrait tenir plus longtemps. Alors chaque coup de pioche fut d'autant plus vigoureux, et Thomas, animé par un ultime espoir malgré le peu de force qui lui restait, entreprit de creuser à la main en direction de ses camarades. Pourtant plongé dans les ténèbres, il tria la terre et les roches pour rendre d'autant plus efficace l'opération de secours. Un habitant, Jacques Vibert, déclama même, malgré les dangers d'une telle opération : « Je vais me risquer ! J'ai une femme et trois enfants, si je péris, les gens de bien en auront soin. »

C'est enfin le 13 décembre que le fer de la pioche d'un certain Dufour libéra le marneron des derniers obstacles. Thomas, épuisé à l'extrême, tomba aux bras des habitants en pleurant et en remerciant de la manière la plus touchante ces gens qui avaient cru en son sauvetage.

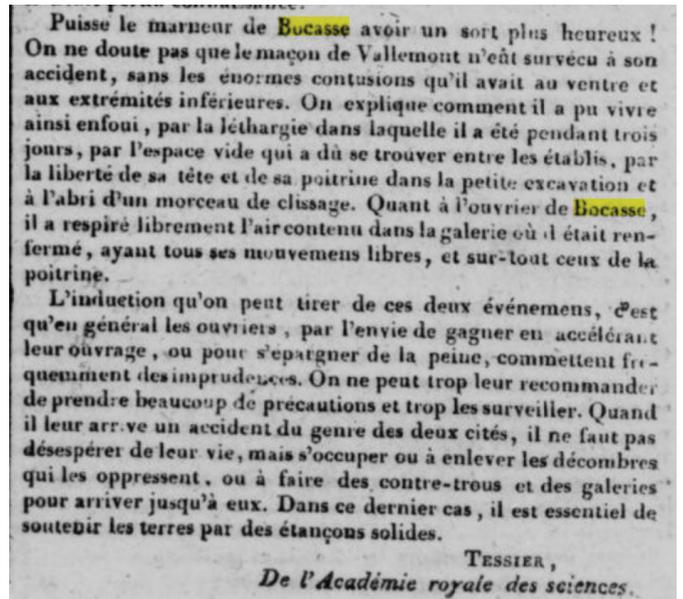


Portrait de Thomas Levillain,
dédié au maire Chapais de Marivaux

Croyant étrangement que son isolement n'eut duré que 3 jours, il craignait de manquer la messe de la Conception du 8 décembre et ainsi mourir sans prier Dieu dignement. Aussi, Thomas n'eut pour se nourrir, pendant ces neuf jours, ce que le Journal de Rouen décrit comme la «lie amassée au fond», autrement dit seulement ses excréments ainsi qu'une petite poche en lin.

On ne le fit pas tout de suite remonter à la surface. On lui amena d'abord des couvertures et un matelas prêtés par monsieur Collette, ainsi que de l'eau sucrée, et on le laissa reprendre des forces quelques heures avec ses camarades. Il put enfin remonter attaché à une corde et alla embrasser son frère et sa future épouse, qu'il épousa peu après à Beautot.

Ce récit et la nouvelle de son sauvetage furent publiés dès le 11 janvier 1818 par plusieurs journaux dont le Journal de Rouen, le Journal de Paris ainsi que la Gazette Nationale (autre grand journal officiel du gouvernement). Dans ce dernier, Henri-Alexandre Tessier (1741 – 1837), médecin agronome et doyen de l'Académie royale des Sciences, publia un article traitant des circonstances probables de l'accident et des conséquences que cela peut engendrer.



Extrait d'article d'Henri-Alexandre Tessier paru dans la
Gazette Nationale du 11 Janvier 1818

Cet épisode qui aurait pu être encore plus dramatique défraya la chronique dans tout le Pays de Caux alors que la Haute-Normandie vivait pourtant, comme le rapporte un article commémoratif du Journal de Rouen de 1911, deux procès d'ampleur, celui du faux Louis XVII et celui de l'assassinat de l'ex-préfet impérial Fualdès. Impressionné par la bonté, le courage et la persévérance des habitants et du maire du Bocasse, le préfet de la Seine-Inférieure récompensa généreusement ceux qui permirent un tel sauvetage. On peut ainsi citer les quelques noms des plus courageux : Jacques Vibert (1776 – 1831), Mauger, Nicolas Dufour (1789-1864), Nouel, Nicolas Letellier et Roussel.

De plus, un spectacle de théâtre en deux actes, la Marnière de Bocasse, fut monté à Rouen par les dramaturges Félix et Victor. Thomas Levillain et sa femme furent invités à Rouen, à l'occasion de la première représentation, le 12 février 1818. Des premières loges, il s'écriait alors en larmes, à la vue des scènes rappelant chez lui ces douloureux souvenirs : « Ah ! C'est ça ! C'est bien ça ! » Cette pièce eut du succès rapidement tant l'histoire dont elle était tirée avait ému Rouen et sa région et, à la fin de chaque représentation, le public nourrissait de vifs applaudissements !

Mathieu Ferrand, étudiant en histoire

Création d'un Troc des Trucs



Après le troc des plantes d'Octobre 2021, l'idée d'enrichir les échanges a germé. A l'automne 2022 sera organisé un Troc des Trucs. Bien sûr, le troc des plantes se poursuit et nous y ajoutons l'opportunité, pour les Bocassiens, de présenter d'autres lots à échanger : outils, équipements sportifs, matériels de loisirs, jeux divers, livres, ... Le principe est de mettre à disposition des visiteurs des articles en bon état. Cet évènement se déroulera un dimanche d'octobre (reste date à préciser) de 9h à 13h. Les modalités d'organisation et d'inscription vous seront communiquées dès la rentrée.

*Du bien pour
ton jardin :*



Mieux que la bouillie bordelaise... le bicarbonate!
Un super défenseur contre les maladies fongique des plants de tomates. Préparation: - versez 1 cuillère à café de bicarbonate dans 1 litre d'eau - pulvérisez le mélange sur la plante entière - répétez l'opération après chaque pluie. Facile et économique.

Bon jardinage

A noter dans
vos agendas!

25 juin
Fête du
Village

Préparation
du Feu
de la
Saint-Jean



6 juillet
Remise des
dictionnaires
aux futurs
collégiens

à 18h

Spectacle de
l'école



**Marche à travers les chemins
de randonnée de notre village :**

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h30,
place de la mairie, 2 groupes sont définis
suivant le rythme de chacun
Vers 11h, partage du café sous la gloriette
Venez nombreux !!

Les numéros et contacts utiles

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Toutes URGENCES 112 (Europe)

URGENCES MEDICALES

SOS Médecin..... 02.33.01.58.52
Médecin de Garde 116 - 117
Pharmacie de Garde..... 32.37
Dentiste de permanence..... 02 35 15 81 27
Centre Anti-Poison 02 41 48 21 21

NUMEROS UTILES

Ecole du Bocasse : 02 35 33 11 07
Curé : Abbé Michel Patenotte..... 02 35 74 57 56
..... 06 47 98 01 56
Inter Caux Vexin (Com.com)..... 02 32 93 91 13
Gendarmerie Montville 02.35.33.71.85
Trésor Public MONTVILLE 02.35.33.71.62

Pour vous accompagner...

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Prendre rendez-vous à la mairie du Bocasse
Tél : 02 35 33 22 24

Centre Médico Social

2 A, Rue des Déportés 76710 MONTVILLE
Tél. 02.35.33.76.89 - Fax : 02.35.33.45.10

Assistante sociale :

RDV auprès du secrétariat du centre Médico-Social
de Montville

SSIAD Service des soins infirmiers à domicile pour personnes âgées:

38 rue H. Lemarchand 76690 CLERES
Tél. 02.35.33.74.75

CLIC (Buchy, Clères, Darnétal) Informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées:

Sylvie MARTIN - Mairie de MONTVILLE
Tél. 02.32.93.91.07 - www.clicrouen.fr
Tél. 02.35.07.06.94

Mission locale de l'agglomération rouennaise :

Orienté et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

Mairie de MONTVILLE
sur RDV Tél : 02 32 13 10 29
www.missionlocalerouen.fr

Conciliateur de justice :

Mr Jean Claude Aschenbrenner,
mairie de Bosc le Hard
Tél. 02 35 33 30 53 (sur rendez-vous)

Informations pratiques et rappels

Déchetterie :

Les cartes sont à retirer directement à la déchetterie

Horaires de tontes :

En semaine : 8h - 12h / 14h - 20h
Le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
Le dimanche : 10h / 12h

Le brûlage des déchets est interdit.

LE MOT DE LA RÉDACTION :

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS RETROUVER POUR CE
NUMÉRO ESTIVALE DU BOCASSE MAG.
CE SUPERBE PRINTEMPS 2022 A ÉTÉ MARQUÉ PAR LE FRANC
SUCCÈS DU RALLYE-PÉDESTRE ET DE LA KERMESSE DU VILLAGE
LE 21 MAI DERNIER. L'ÉTÉ ARRIVE À GRANDS PAS ET POUR
CÉLÉBRER CE PASSAGE, NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX À LA
FÊTE DU VILLAGE LE 25 JUIN PROCHAIN À PARTIR DE 18H30.
UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION À LA
PAGE FACEBOOK (COMMUNE DU BOCASSE) ET L'UTILISATION
DES «BOCS À IDÉES» POUR TOUTES VOS SUGGESTIONS.
BOCASSEMENT VÔTRE.

la Team Com